

[LIVRE]



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (LIVRE)
DISPOSITIF « ATELIERS DE TRADUCTION LITTÉRAIRE »
2026-2027

AGENCE LIVRE, CINÉMA & AUDIOVISUEL EN NOUVELLE-AQUITAINE





ATELIERS DE TRADUCTION LITTÉRAIRE

Ce programme s'attache à valoriser les traducteurs et les traductrices littéraires de Nouvelle-Aquitaine.

Grâce au programme Ateliers de traduction littéraire, chaque année depuis 2000, des lycéens et jeunes en formation de Nouvelle-Aquitaine bénéficient d'ateliers de traduction menés par des professionnels sur plusieurs séances. Ces ateliers sont l'occasion pour des jeunes de s'immerger dans une culture et une langue différentes des leurs, d'approcher un métier contribuant à l'enrichissement de leurs horizons culturels et de découvrir des œuvres, des autrices et des auteurs.

Ce programme permet d'aborder une grande variété de langues et de genres littéraires : poésie, romans, nouvelles... Il propose également d'aborder la traduction dans le domaine de la bande dessinée et du roman graphique.

Pour cette nouvelle année scolaire, Ateliers de traduction littéraire fait peau neuve et évolue :

- Mise en place d'un appel à candidatures pour les traducteurs et les traductrices de la région Nouvelle-Aquitaine afin de sélectionner une dizaine de professionnels et d'inscrire ce programme dans un véritable travail de valorisation des parcours, des pratiques et des œuvres traduites.
- Renforcer l'accompagnement des établissements via de nouveaux supports. L'objectif est de leur offrir une visibilité renforcée à travers la publication de documents dédiés, qui présenteront les professionnels eux-mêmes, leurs métiers, ainsi que les œuvres qu'ils ont traduites.





TERRITOIRE D'INTERVENTION

Nouvelle-Aquitaine (académies de Bordeaux, Limoges, Poitiers).



UN PROGRAMME POUR QUI ?

Ce programme s'adresse à tous les lycéens et jeunes en formation de Nouvelle-Aquitaine, qu'ils soient en établissements professionnels, techniques ou généraux ou bien qu'ils relèvent des établissements agricoles. Il s'adresse également aux CFA ou aux MFR. La souplesse des formules permettra de s'adapter aux configurations de l'alternance.

Ce programme offre aux enseignants un cadre de projet souple qui leur permet de faire intervenir un traducteur littéraire professionnel dans leurs classes.

- Il offre un fonctionnement simplifié et un appui financier pour la rémunération du traducteur ou de la traductrice.
- Il favorise l'interdisciplinarité des équipes pédagogiques.



COMMENT PRÉPARER UN PROJET « ATELIER DE TRADUCTION LITTÉRAIRE » ?

1. Le choix d'une langue

Tout projet d'atelier de traduction commence par le choix d'une langue, d'une culture à découvrir et à partager. En Nouvelle-Aquitaine, nous bénéficions de traducteurs littéraires dans une douzaine de langues : l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le chinois, le russe, le portugais, l'italien, le japonais, le turc, le finnois, le basque, l'occitan...

2. Un traducteur et une œuvre

Nous invitons les enseignants à se rapprocher des référentes EAC d'ALCA pour être mis en relation avec des traductrices et des traducteurs correspondants au projet. Les enseignants feront leur choix parmi les traducteurs sélectionnés pour l'année.

3. Définir le nombre d'ateliers souhaité

De 2 à 4 séances ; une séance ne peut pas dépasser 3 heures. Une séance de restitution peut également être prise en charge par ALCA si nécessaire.

Tout atelier supplémentaire devra être pris en charge par l'établissement.

4. Une nouvelle traduction

Les élèves accompagnés du traducteur professionnel et de l'équipe enseignante porteuse du projet construiront leur propre traduction de l'œuvre ou des extraits choisis, expérimenteront la traduction comme création et s'immergeront dans une autre culture.



FINANCEMENT DU PROJET

ALCA vous accompagne dans la construction du budget, sur sollicitation de votre part.

L'établissement s'engage à verser à ALCA une contribution forfaitaire de 300€ de participation à la rémunération de la traductrice ou du traducteur. Cette contribution sera facturée par ALCA à l'établissement sur Chorus (ou sur facture pour les établissements privés). La participation forfaitaire ne peut pas être réglée avec le pass Culture.



UN PROGRAMME PARTENARIAL

ALCA construit un partenariat avec les Daac des académies ainsi qu'avec la Draaf qui consiste à :

- Relayer le programme auprès des établissements et des enseignants (parcours intégrés aux actions académiques de la Daac).
- Construire ensemble des temps d'information et d'échange utiles aux projets.
- Participer à la commission de sélection pour examiner les différents projets et déterminer ceux qui seront accompagnés.

ALCA incite les enseignantes et les enseignants porteurs de projet à se rapprocher des médiathèques de secteur qui peuvent donner un éclairage spécifique au projet.

Ce projet reçoit le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Drac Nouvelle-Aquitaine.



LE PROTOCOLE D'INSCRIPTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

1. L'équipe enseignante remplit un **formulaire d'inscription** accessible sur Adage en fin d'année scolaire.
L'agence ALCA offre un appui aux enseignantes et aux enseignants intéressés pour la construction de leur dossier.
2. Une commission associant des représentants d'ALCA, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Draaf, des Daac des académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges sélectionne les dossiers retenus pour l'année scolaire 2026-2027.
3. La **décision de la commission de sélection est notifiée aux enseignantes et aux enseignants** porteurs de projet dans le courant de l'été.

PRIS EN CHARGE PAR ALCA	PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTABLISSEMENT
• Rémunération du traducteur <i>(si plus de quatre ateliers, l'établissement devra prendre en charge les séances supplémentaires).</i> • Rémunération du traducteur si une restitution de projet est programmée. • Transport du traducteur.	• 300 € de participation forfaitaire à la rémunération du traducteur (facturée par Chorus ou en direct, ne peut pas passer par le pass Culture). • Repas du traducteur, restauration scolaire ou autre. • Hébergement du traducteur <i>(cette dépense, extrêmement rare, dépend des horaires des ateliers - un intervenant a en moyenne 1 h 45 de trajet, il convient donc d'en tenir compte).</i> • Frais de documentation. • Tout autre frais matériel : papeterie, crayon... • Autres frais spécifiques : le projet de l'équipe enseignante peut prévoir d'autres intervenants ou d'autres déplacements ; dans ce cas, les frais afférents incombent à l'établissement.



CONTACTS

Pour l'ensemble des dispositifs EAC d'ALCA, l'équipe Transmission se tient à votre disposition à l'adresse alca.eac.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr; l'interlocutrice concernée vous répondra directement.

- **Pour le dispositif Ateliers de traduction littéraire :**

- Solenn Gantheil, 07 50 56 37 92, solenn.gantheil@alca-nouvelle-aquitaine.fr





ALCA
NOUVELLE-AQUITAINE

+33 (0)5 47 50 10 00

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

• Site de Bordeaux :
MÉCA
5, parvis Corto-Maltese
CS 81 993
33088 Bordeaux Cedex

• Site de Limoges :
24, rue Donzelot
87000 Limoges

• Site de Poitiers :
62, rue Jean-Jaurès
86000 Poitiers

• Site d'Angoulême :
Maison alsacienne
2, rue de la Charente
16000 Angoulême